

**PROGRAMME DE VEILLE 2019 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N°50 CONCERNANT SOCIÉTÉ BIC

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2019) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.

✂

SOCIÉTÉ BIC

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 22 MAI 2018

RESOLUTIONS CONCERNÉES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 5 : Programme de rachat d'actions**

Analyse

La mention dans la résolution du fait que l'autorisation de rachat par la société de ses propres actions dans la limite de 10% du capital peut être utilisée en période d'offre publique, va dans le sens d'une meilleure transparence et d'une meilleure compréhension par les actionnaires des enjeux du vote de la résolution, conformément aux recommandations de l'AFG. Cependant cette résolution peut constituer une mesure de défense contre les OPA qui contrevient à ces recommandations.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :
Titre I C 1

L'AFG n'est pas favorable, et ce dans l'intérêt des minoritaires, à l'existence de dispositifs anti-OPA.

GOVERNANCE

1. Composition du conseil de SOCIETE BIC

Le conseil d'administration de SOCIETE BIC comportera, à l'issue de l'assemblée générale 50% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG s'agissant d'une société contrôlée (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Pierre Vareille	Président	Libre d'intérêts	100%	M	61	FR	10	2021	0	4			
<input checked="" type="checkbox"/>	Gonzalve Bich	DG Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	40	US	1	2022	1	0			
	François Bich	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	43%	M	70	FR	42	2020	0	1			
	Vincent Bedhome	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	53	FR	2	2020	0	1			M
<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Aimée Bich-Dufour	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	n.a	F	60	FR	Nouveau	2021	0	1			
	Marie-Pauline Chandon-Moët	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	51	FR	16	2020	0	1			
	MBD rep. par Edouard Bich	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	54	FR	13	2021	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Elizabeth Bastoni		Libre d'intérêts	100%	F	53	US	6	2022	0	2		P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Maëlys Castella		Libre d'intérêts	n.a	F	52	FR	Nouveau	2022	1	1			
	John Glen		Libre d'intérêts	100%	M	59	UK	11	2021	0	1	P		
	Candace Matthews		Libre d'intérêts	86%	F	60	US	2	2020	0	2	M	M	

2. Spécificités

- Les statuts de la SOCIETE BIC comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET